|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| D:\Enseignement\2015\infos\Logo Iset Siliana.png |  | **REPUBLIQUE TUNISIENNE**  **MINISTERE DE L’ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**  **ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  **Projet PROMESSE - PAQ PRICE/03** |

**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR**

**LA FORMATION ET CERTIFICATION DE FORMATEURS**

# 1. CONTEXTE

Dans le cadre du Modernisation de l’Enseignement Supérieur en soutien à l’Employabilité (désigné ci-après « PROMESSE ») financé en partie par l’accord de prêt n° 8590-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), L’Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Siliana a bénéficié d’un projet PAQ-PRICE

Dans ce cadre, l’Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Siliana sollicite des candidatures en vue de la fourniture des services des organismes relatifs aux thèmes indiqués dans l’article 2 « Objectifs de la mission ».

# 2. OBJECTIFS DE LA MISSION

* Formation et préparation à la certification, acquisition des vouchers et passage d’examens de certification des groupes d’enseignants de l’ISET de Siliana aux thèmes suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Articles** | **Désignation** | **Quantité** |
|  | Project Management Professional (PMP) | **08** |
|  | Gestion informatisée des projets par Microsoft Project 2019 | **08** |
|  | Gestion informatisée des projets par Primavera P6 | **08** |
|  | Revit BIM (Architecture – Structure – MEP) Niveau avancé | **08** |

**3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION**

Des enseignants de L’Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Siliana.

# 4. LIVRABLES

1. Un plan détaillé du contenu des formations
2. Supports pédagogiques des formations (Format papier et format numérique)
3. Un rapport final d'exécution du programme : certification préparée, dates des sessions organisées, nombre de jours, noms des enseignants présents.

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par L’Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Siliana. Une fois validés, tous les rapports seront remis à L’Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Siliana en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word ou PDF). L’envoi du rapport final de la mission à L’Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Siliana devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

# 5. DELAIS D’EXECUTION

La date de démarrage de la mission sera fixée à l’occasion des négociations à convenir avec le soumissionnaire sélectionné. A la demande du chef du projet ou de l’établissement, des réunions de suivi peuvent être organisées.

# 6. LIEU DE LA FORMATION

Les formations auront lieu dans les locaux de l’ISET de Siliana (sauf contraintes) qui s’engage à fournir :

* Une salle de formation équipée (tableau blanc, stylos, vidéoprojecteur, PC, etc.).
* La liste des participants à la formation.
* Une pause-café le matin et une autre l’après-midi (selon le programme).

# 7. QUALIFICATIONS DU BUREAU D’ETUDES / FORMATION

Peuvent participer à ce projet les organismes ayant :

* Centre de formation certifié par le fournisseur d'origine du Produit
* Formateur expert produit.
* Formateur Certifié Produit dans son domaine d'expertise

# 8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D’INTÉRÊT

* Lettre de candidature
* Références récentes et pertinentes en missions similaires
* Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives
* Curriculum Vitae des formateurs
* Offre financière

# 9. PASSATION DE LA CONSULTATION

Les manifestations d’intérêt doivent parvenir sous plis fermé par voie postale recommandé ou par dépôt direct au bureau d’ordre de l’Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Siliana, Avenue nouvelle medina - 6100 Siliana, au plus tard le **28/03/2023**.(Le cachet du Bureau d’Ordre de l’institut fera foi).

L'enveloppe extérieure doit comporter, outre l'adresse, la mention : **« Ne pas ouvrir, manifestation d’intérêt pour la formation de formateurs - Projet PAQ PRICE/03».**

Une fois la remise de son pli faite, le soumissionnaire ne peut ni le retirer, ni le modifier, ni le corriger sous aucun prétexte.

# 10. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

Le mode de sélection est celui de bureau d’études selon les directives de la Banque Mondiale. Toute candidature émanant d’un consultant individuel sera exclue.

La sélection d’un organisme est effectuée conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des bureaux d’études par les emprunteurs de la Banque Mondiale, Editions Mai 2004 mises à jour en Janvier 2011». Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidats selon les critères suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Notation** |
| Expériences pertinentes pour la mission | 30 |
| Qualifications du formateur | 70 |
| Total | 100 |

Les points seront attribués de la manière suivante :

1.Le nombre d’années d’expérience de l’organisme dans **les formations certifiantes** :

* + 0 – 2 ans : 10 points
  + 3 – 4 ans : 15 points
  + 5 – 7 ans : 25 points
  + > 7 : 30 points

2. A chaque critère vérifié par le **formateur**:

|  |  |
| --- | --- |
| **a. Diplôme :** | |
|  | - Bac + 4 : 10 points  - Bac + 5 : 15 points  - Bac + 6 ou plus : 20 points |
| **b. Expérience professionnelle :** | |
|  | - 0 à 2 ans : 10 points  - 2 à 5 ans : 15 points  - 6 à 8 ans : 20 points  - > 8 ans : 25 points |
| **c. Animation des sessions de formation :** | |
|  | - 5 sessions au minimum (10 points)  - 3 points par session supplémentaire |

Un procès-verbal de classement des candidats est rédigé au terme de la sélection par l’équipe du projet PAQ à L’Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Siliana. Cette équipe établira une liste restreinte pour la négociation du contrat.

Avant l’attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec l’organisme sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

* Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
* L’approche méthodologique.
* Le contenu des livrables.
* L’offre financière.

# 11. CONFLITS D’INTERET

Les organismes en conflits d’intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d’intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

# 12. CONFIDENTIALITE

L’organisme retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l’interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***DRESSE PAR LA Direction DE L’institut superieur des etudes technologiques de SILIANA***  ***siliana LE, ..........................*** |  | ***LU ET ACCEPTE PAR***  ***LE SOUMISSIONNAIRE***  ***………………… LE,............................*** |